

Commune d'Avenay

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 08 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le mardi 08 septembre, à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Françoise PARIS, Maire.

Présents : PARIS Françoise, DAIREAUX Amélie, REIGNER Joël, LAPORTE Vanessa, HOULLEGATTE Christine, PUPIN Mélanie, PUPIN Denis, FLEURY Christian, LECHEVALIER Jean-Louis, HARDY Thierry, POULAIN Fabienne.

Procurations : VIEUBLED Sylvain à PARIS Françoise, REGNAULT Jacky à LECHEVALIER Jean-Louis, CLEMENT Séverine à REIGNER Joël, JAMES Charlene à LAPORTE Vanessa.

Date de la convocation : 27/08/2020

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Votants : 15

Secrétaire de séance : PARIS Françoise

Approbation du compte rendu de la séance du 08 juin 2020 : approuvé à l'unanimité

Election du 3ème adjoint :

Mme le Maire expose que compte tenu de la démission de m LECHEVALIER Jean-Louis au poste de 3ème adjoint, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : //

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : //

Nombre de suffrages blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

CANDIDATS	Suffrages obtenus (en chiffres)	Suffrages obtenus (en lettres)
REIGNER Joël	13	treize
REGNAULT Jacky	1	un

M REIGNER Joël est proclamé 3ème adjoint.

Décision modificative : ouverture de crédits budgétaires

Mme le Maire propose la décision modificative suivante :

- Dépenses imprévues de fonctionnement 022 : - 105 €
- Dépenses de fonctionnement article 673 : + 105 €

Le conseil municipal, accepte par 15 voix « pour ».

Rectificatif délibération 10/2020 du 02 mars 2020 :

A la demande de la préfecture, il convient de préciser le taux de foncier bâti voté dans la séance du conseil municipal du 02 mars et non le pourcentage d'augmentation. Mme le Maire rappelle le taux voté en 2019 : 18,42 %.

Le conseil municipal, par 15 voix « pour », décide de porter le taux de la TFB à 18,79 % en 2020.

Questions diverses :

Reste à charge Convivio : Mme le Maire explique que suite à la fermeture de l'école pendant la crise sanitaire et à la non reprise des repas de cantine avec l'entreprise Convivio, 3959 repas n'ont ainsi pas été livrés. Convivio veut facturer à la commune un reste à charge de 1 205 € correspondant à des frais fixes. Après débat, le conseil municipal refuse de prendre en charge cette somme.

Maladie agent communal : Mme le Maire informe qu'il est en arrêt maladie depuis le 06 janvier et qu'il reprend son poste à temps partiel thérapeutique à raison de 50 % pendant 3 mois. Il travaille le matin de 8h à 11h30. Il exerce des menus travaux.

Porte-vélos place de l'Eglise : Il a été demandé s'il était possible d'installer un porte-vélos. Le conseil municipal évoque que ce ne sera pas pour cette année.

Devenir du logement de l'école : 3 visites ont eu lieu qui se sont soldées par 3 réponses négatives. La commission « bâtiments » va se réunir sur place pour essayer d'estimer l'ampleur des travaux et le coût.

Point sur la rentrée : 78 élèves fréquentent l'école répartis comme suit :

PS/MS/GS : 22 CP/CE1 : 20 CE2/CM1 : 18 CM1/CM2 : 18

Pas de changement d'enseignants ni de personnel communal.

Cantine : environs 60 repas /jour garderie du matin 10/20 enfants garderie du soir : 15/25 enfants

Une réunion a eu lieu avec le personnel de l'école/cantine pour mettre à jour les plannings. Des fiches de poste vont être réalisées et une gestion de stock des produits et des consommables est mise en place.

Bulletin communal : une parution en décembre serait idéale. Prévoir une réunion de la commission « communication »

Travaux d'été : Mme le Maire énumère les travaux réalisés sur la commune durant l'été : peinture de l'abri de bus Route de Caen, peinture de la grille du cimetière de Fierville, nettoyage des abris de bus, nettoyage des façades de la mairie et des marches, peinture et aménagement du secrétariat de la mairie, réparation du plancher dans une classe de primaire, pose d'un caniveau devant la porte de la maternelle, dépose des ventilateurs, nettoyage du cimetière et mise à jour du site internet.

Demande d'installation du cirque Corbini : l'électricité n'étant pas aux normes sur le stade, il n'est pas possible d'y répondre favorablement.

M Quillot du club des Aînés demande si les cours de gymnastique peuvent reprendre dans la salle des fêtes pour un groupe de 10/12 personnes. Le conseil n'y est pas favorable pour le moment en raison des contraintes sanitaires imposées et du fait que la salle des fêtes sert pour la cantine. La municipalité se prononcera à nouveau en début d'année.

Mme Daireaux demande qu'une poubelle soit mise au stade.

Sécurité, stationnement dans la commune : il est souligné le problème de stationnement aux abords de l'école : certains se garent sur les lignes jaunes et des 2 côtés de la route, gênant ainsi la circulation rue de l'école.

Il est également soulevé le problème de vitesse sur plusieurs rues de la commune : rue du 4 août, route d'Amayé, route de Caen, rue de la Mare. La commission « patrimoine, voirie » va se réunir pour mener une réflexion quant aux possibles actions à mettre en place et à envisager.

Séance levée à 21h35